

# DÉCLARATION D'ACCESSIBILITÉ

L'Agence nationale des titres sécurisés s'engage à rendre ses sites internet accessibles conformément à l'article 47 de la loi n° 2005-102 du 11 février 2005.

A cette fin, l'Agence met en œuvre la stratégie et les actions définies dans le schéma pluriannuel et le plan d'action.

Cette déclaration d'accessibilité s'applique au site [permisdeconduire.ants.gouv.fr](https://permisdeconduire.ants.gouv.fr).

## ÉTAT DE CONFORMITÉ

Le site [predemande-permisdeconduire.ants.gouv.fr](https://predemande-permisdeconduire.ants.gouv.fr), est en conformité partielle avec le référentiel général d'amélioration de l'accessibilité [version 4.1.](#)

## RÉSULTATS DES TESTS

L'audit de conformité, réalisé par Empreinte Digitale en janvier 2022, sur un échantillon de 7 pages, révèle un taux de 68,75% de conformité au niveau double A (AA).

## CONTENUS NON ACCESSIBLES

Les contenus listés ci-dessous ne sont pas accessibles pour les raisons suivantes.

### Non conformité

Ne sont listées ici que les non-conformités jugées les plus impactantes et présentes en quantités importantes dans les pages de l'échantillon. Sur demande, le résultat complet de l'audit peut être mis à disposition.

- Certaines images porteuses d'informations ont des alternatives textuelles non pertinentes par rapport à leur contenu
- Certains textes et composants d'interface ont des ratios de contraste insuffisant par rapport à leur arrière-plan ou couleurs contigües
- Certains liens ont des intitulés non pertinents
- Certains composants riches ou Javascripts ne sont pas compatibles avec les technologies d'assistance
- Certains changements de contexte ont lieu sans que l'utilisateur n'en soit averti
- Certains messages de statut ne sont pas correctement restitués
- Certaines balises sont utilisées uniquement à des fins de présentation
- Certains titres ne sont pas correctement implémentés
- Certaines listes ne sont pas correctement implémentées



- La prise de focus est dégradée sur certains éléments
- Certains messages d'erreur dans les formulaires ne sont pas correctement implémentés
- Certains champs de formulaires relatifs aux données de l'utilisateur ne permettent pas le remplissage automatique pour faciliter leur saisie
- L'utilisateur n'a pas le contrôle de chaque limite de temps modifiant le contenu
- Certains documents bureautiques disponibles en téléchargement ne sont pas accessibles et ne disposent pas de versions accessibles

## ÉTABLISSEMENT DE CETTE DÉCLARATION D'ACCESSIBILITÉ

Cette déclaration a été mise à jour le **09/05/2022**.

Les vérifications de restitution de contenus ont été réalisées avec les configurations suivantes :

- Firefox et NVDA ;
- Safari et VoiceOver ;
- Firefox et Jaws.

Les outils de vérification du code suivants ont été utilisés afin de vérifier la conformité aux tests du RGAA :

- Colour Contrast Analyser ;
- Extension « Web Developer » ;
- Extension « Assistant RGAA » ;
- Extension « WCAG Contrast checker » ;
- Extension « ARC Toolkit » ;
- Extension « HeadingsMap » ;
- Outils pour développeurs intégrés au navigateur Firefox ;
- Valideur HTML du W3C.

Pages du site ayant fait l'objet de la vérification de conformité

1. Demande permis étape 1 demande d'inscription au permis de conduire.
2. Demande permis étape 1 demande d'inscription au permis de conduire 2e écran
3. Demande permis étape 2 demande d'inscription au permis de conduire
4. Demande permis étape 4 demande d'inscription au permis de conduire
5. Demande permis étape 5 demande d'inscription au permis de conduire pièces justificatives
6. Demande permis étape 6 récapitulatif
7. Demande permis étape 7 confirmation/consultation

## RETOUR D'INFORMATION ET CONTACT

Si vous n'arrivez pas à accéder à un contenu ou à un service, vous pouvez contacter le référent accessibilité du site internet pour être orienté vers une alternative accessible ou obtenir le contenu sous une autre forme.

Pour cela, merci de contacter [ants-accessibilite@interieur.gouv.fr](mailto:ants-accessibilite@interieur.gouv.fr).

## VOIES DE RECOURS

Cette procédure est à utiliser dans le cas suivant.

Vous avez signalé au responsable du site internet un défaut d'accessibilité qui vous empêche d'accéder à un contenu ou à un des services du portail et vous n'avez pas obtenu de réponse satisfaisante.

- Écrire un message au Défenseur des droits (<https://formulaire.defenseurdesdroits.fr/>)
- Contacter le délégué du Défenseur des droits dans votre région (<https://www.defenseurdesdroits.fr/saisir/delegues>)
- Envoyer un courrier par la poste (gratuit, ne pas mettre de timbre) à Défenseur des droits - Libre réponse - 71120 75342 Paris CEDEX 07
- Contacter le Défenseur des droits par téléphone : 09 69 39 00 00 ;